

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	44 (1936)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Défense aérienne passive
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-973292">https://doi.org/10.5169/seals-973292</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

passive de manière rationnelle, ne peut avoir qu'un effet extrêmement réduit!

Seulement, il faut pour cela une organisation parfaite. Celle qui a présidé à l'essai du 28 février était absolument remarquable. Il n'est pas un habitant qui n'ait pris sa part de responsabilité. L'exercice a été effectué de bout en

bout avec un esprit de discipline étonnant.

Ce que Thoune a fait, d'autres villes le feront. Et il est hors de doute que si l'action de défense aérienne passive rencontre partout autant de souple compréhension, notre pays aura écarté l'un des plus graves dangers qui le menacent!

## Défense aérienne passive.

Partout en Suisse s'organise la défense aérienne passive. Plus de cent localités doivent s'y préparer effectivement; on forme des instructeurs dans le but d'éduquer la population et de lui enseigner de quelle façon les mesures de protection doivent être prises. Ces instructeurs auront à répandre dans tous les cantons la manière de se préserver contre les dangers de ce qu'on appelle «La guerre chimique».

C'est le moment qu'a choisi M. le premier-lieutenant Max Hoeriger de présenter au public suisse une brochure *La défense passive* \*), préfacée par le médecin cantonal de Bâle-ville, le professeur Dr Hunziker. Dans son introduction, le Dr Hunziker note que bien des gens défendent le point de vue que nous devons renoncer d'avance à prendre des mesures de protection; ces personnes invoquent à l'appui qu'il est pratiquement impossible d'obtenir une sécurité absolue et que la mise en œuvre de mesures de protection donne une raison morale apparente à un ennemi peu scrupuleux, qui pourra prétendre qu'on s'attendait à une guerre de ce genre. De

plus, toutes ces mesures de protection, inutiles à leur avis, sont très coûteuses.

«Je juge inexacts et très dangereux de pareils raisonnements. Il est hors de doute que les dangers d'une attaque aérienne peuvent être diminués dans une très large mesure par des précautions d'ordre technique. De plus, l'expérience nous apprend qu'une panique dans la population peut avoir des suites fatales lors d'une catastrophe. Elle est bien moins à craindre si tout le monde sait que des mesures de précaution sont prises à l'égard du danger aérien, et si chacun connaît les possibilités qu'il a de se protéger personnellement.»

L'auteur passe tout d'abord en revue les armes offensives que possède une aviation moderne et décrit l'effet des bombes explosives, des bombes incendiaires et des bombes à gaz.

Dans un second chapitre il est question du service d'observation en cas d'attaque aérienne, de la signalisation des avions en train de déclencher sur territoire ennemi un raid aérien de bombardement. L'approche d'avions doit être signalée par un service de guet d'abord, par des sirènes d'alarme, des haut-parleurs et des signaux convenus, dans toute agglomération urbaine, afin de permettre à la population de se mettre

\*) *La défense passive, instructions sur les dangers aéro-chimiques*, par Max Hoeriger, traduction du Dr Ed. Girardet, médecin de place à Lausanne; Bâle chez B. Wepf & Cie., éditeur, 1935.

à l'abri en temps utile. Ce temps est court, et il est nécessaire que l'alarme soit donnée quand les avions sont encore à 30 km, parce qu'il faudra au moins cinq minutes pour que piétons, voyageurs de tramways et automobilistes puissent gagner des abris sûrs.

Quelques pages sont consacrées à la protection des voies respiratoires, lors d'attaques par gaz de combat et aux appareils protecteurs individuels, aux masques antigaz, au filtrage de l'air, etc. Les dangers dus aux gaz ont été fortement réduits depuis la mise au point de ces appareils portalifs. Pour les personnes qui en possèdent et qui ont appris à s'en servir, il n'y a — dit l'auteur — plus de risque d'intoxication.

Il existe aujourd'hui des filtres polyvalents qui protègent l'individu contre tous les gaz et toutes les vapeurs toxiques à l'exception peut-être de l'oxyde de carbone.

Tout aussi importante est la préparation d'abris collectifs destinés à recevoir un grand nombre de personnes dans les locaux souterrains spécialement aménagés pour y permettre un séjour de quelques heures. Des dessins illustrent l'arrangement de ces abris qui doivent protéger contre les éclats d'obus et contre la pénétration de gaz toxiques, et qui seront soit des caves aux parois et plafonds renforcés, soit des constructions spéciales en béton.

Un autre chapitre est consacré aux mesures de protection contre les incendies allumés par des bombes incendiaires. Leur application rentre dans le travail des pompiers, mais il est bon que la population civile sache aider utilement et en connaissance de cause à l'extinction des foyers.

Les premiers soins aux gazés et les mesures de désinfection sont exactement

décris. Dans tous les cas et pour tous les gazés, il n'y a qu'un seul principe: le traitement médical urgent. Les soins préventifs médicaux à apporter aux gazés ne sont efficaces que s'ils sont appliqués très tôt.

«Aux gazés il faut éviter tous les efforts inutiles, aussi doivent-ils être transportés couchés sur des brancards. Les malades seront enveloppés dans des couvertures chaudes. Ceux qui ont été exposés à une forte concentration de toxiques doivent être déshabillés pour que le danger d'intoxication ne soit pas augmenté par les habits infectés.

Il est recommandé de procéder à des lavages complets, mais surtout des cheveux et des yeux en employant des solutions alcalines, et de procéder à une bonne aération des locaux occupés par les gazés. Le nez et la gorge doivent être lavés souvent à l'eau boriquée ou salée. Le traitement des gazés est réservé au médecin et ne concerne ni les sanitaires ni les profanes; ces derniers ne peuvent pas faire grand'chose pour atténuer l'évolution de la maladie. Les moyens de transports sont les mêmes pour tous les gazés, mais les méthodes utilisées pour les ranimer sont différentes: un sujet atteint par des gaz suffocants ou vésicants doit être soigné différemment que celui qui a respiré des gaz toxiques pour le sang ou narcotiques. *La respiration artificielle ne doit jamais être employée pour ranimer un gazé pulmonaire.*»

La dernière partie de l'ouvrage du Dr Hoeriger concerne l'organisation de la protection civile antiaérienne, telle qu'elle est réalisée actuellement en Suisse avec la collaboration des services publics cantonaux et communaux, avec le concours de la Croix-Rouge, des pompiers, des services techniques (ser-

vice des eaux, du gaz, de l'électricité), de la police, etc.

Enfin, nous reproduisons textuellement le dernier chapitre intitulé

**Memento de défense antiaérienne.**

*Direction centrale:* siège, numéro de téléphone.....

*Direction de quartier:* division.....  
siège.....

*Chef de secteur:* Monsieur.....

*Cave.*

Soutenir le plafond de la cave. Aménager une seconde entrée. Protéger les fenêtres de la cave avec des sacs de sable placés à l'extérieur. Tenir prêt: des supports, des planches, des outils tels que marteau, tenailles, clous, scie, hache. En cas d'éboulements: bêche, leviers de fer.

En outre: gaze hydrophile, chlorure de chaux en poudre, eau oxygénée, lampes électriques de poche, aliments (conserves, etc.), eau potable, sièges et couchettes, W. C.

*Grenier.*

Enlever tous les matériaux inflammables. Tenir prêt: du sable, de l'eau dans des fûts et des seaux.

*Alerte.*

Quitter la rue.

Se cacher dans les caves-abris.

Quitter les portes et les fenêtres.

Eteindre toutes les lumières.

Pour éviter les explosions de gaz d'éclairage, il est expressément défendu de se servir pendant l'alerte de l'éclairage au gaz. Dès que l'alarme a été donnée, il faut fermer immédiatement le robinet principal du compteur. Avant de rouvrir, s'assurer que tous les robinets sont fermés.

*Bombes explosives.* Les caves-abris offrent une protection suffisante contre les éclats d'obus et les effets de la pression de l'air.

*Bombes incendiaires.* Pas d'eau pour éteindre la bombe. La couvrir avec du sable ou de la terre. L'enlever avec une pelle ou dans un seau et la laisser brûler sur une couche incombustible.

*Bombes à gaz.* Après avoir respiré de l'air infecté, quitter l'endroit sans hâte. Pas d'aspiration profonde. Un mouchoir humide devant la bouche et le nez. Traiter avec du chlorure de chaux en poudre la peau atteinte par des liquides «croix-jaune». Enlever les vêtements infectés sans les toucher avec les mains nues. Ne réintégrer les locaux infectés qu'après aération et désinfection.

## Die Feldübungen des Jahres 1935.

Zur Orientierung des Lesers sei darauf hingewiesen, dass unter der Bezeichnung «*Feldübungen*» praktische Uebungen ausserhalb des Theoriesaals gemeint sind, welche sowohl an die Arbeitsleistungen der Teilnehmer, wie auch an die Vereinskasse grössere Anforderungen stellen. Diese letztere Tatsache lässt auch die Subvention dieser Uebungen durch das Rote Kreuz und durch den Samariterbund als begründet erscheinen. Selbstverständlich spielt nicht nur der Kostenaufwand eine Rolle, sondern vor allem die geleistete Arbeit, worüber uns die zu den Uebungen entsandten Experten jeweilen Auskunft geben.

Allen diesen Uebungen muss die Annahme von grösseren Unglücksfällen zugrunde gelegt werden; man nennt dies *Supposition*. Während man früher meist militärische Annahmen berücksichtigte, da die Tätigkeit des Roten Kreuzes aus dem Kriege entsprungen war, lassen sich heute aus den alltäglich vorkommenden Unglücksfällen dieser oder jener Art genügende Beispiele ausspielen. Allerdings hat die Entwicklung der Flugwaffe und, allgemein gesprochen, die heute politisch so unsichere Lage ganz von selbst dazu geführt, dass nun auch wieder mehr Uebungen mit militärischen Annahmen zur Durchführung kommen. So wurde zum Beispiel